

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

création d'un fonds solaire

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Freymond, Nicolas

Bevorzugte Zitierweise

Freymond, Nicolas 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: création d'un fonds solaire, 2009 – 2010*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Infrastruktur und Lebensraum	1
Energie	1
Alternativenergien	1

Abkürzungsverzeichnis

UREK-NR Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie des Nationalrates

CEATE-CN Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national

Allgemeine Chronik

Infrastruktur und Lebensraum

Energie

Alternativenergien

MOTION

DATUM: 11.06.2009
NICOLAS FREYMOND

Le Conseil des Etats s'est déclaré favorable à la **création d'un fonds solaire** en approuvant, par 20 voix contre 13, une motion Simonetta Sommaruga (ps, BE) chargeant le Conseil fédéral de présenter un projet comportant un fonds d'un milliard de francs pour promouvoir et soutenir l'installation de capteurs solaires thermiques. Limité à fin 2012, ce fonds serait alimenté par la Confédération (pour 2/3) et par les entreprises électriques (1/3). Le Conseil national a quant à lui rejeté tacitement une motion Ineichen (plr, LU) au contenu identique.¹

MOTION

DATUM: 08.03.2010
NICOLAS FREYMOND

Contrairement au Conseil des Etats l'année précédente, le Conseil national a rejeté tacitement la motion Simonetta Sommaruga (ps, BE) en faveur de **la création d'un fonds solaire** doté d'un milliard de francs et destiné à la promotion de l'installation de capteurs solaires thermiques. Le plénum a suivi sa CEATE, qui jugeait la motion incompatible avec les objectifs de la politique financière de la Confédération.²

1) BO CE, 2009, p. 679 ss.; Bund, 27.3.09.; BO CN, 2009, p. 1285 (Ineichen, Mo. 09.3303)

2) BO CN, 2010, p.226 s.